



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DU 16 JANVIER AU 24 JANVIER 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

AU CANADA

Brèves du 16 Janvier au 24 janvier 2022

Politiques économiques

Le taux d'inflation tombe à 6,3 %, mais les prix des denrées alimentaires restent élevés.

Le taux d'inflation annuel du Canada a diminué en décembre pour la quatrième fois en cinq mois et l'indice des prix à la consommation a diminué de 0,6 % d'un mois à l'autre, pour redescendre à 11 %, soit la plus forte baisse sur un mois depuis avril 2020. Ce sont les dernières données clés avant que la Banque du Canada ne fasse connaître la semaine prochaine sa décision quant à une possible hausse de son taux directeur du financement à un jour. Pour mémoire, la Banque du Canada a déjà augmenté ce taux à sept reprises depuis mars pour lutter contre l'inflation, le faisant passer de 0,25% à 4,25 %.

Projet de loi sur le streaming en ligne : l'ambassade des États-Unis s'inquiète de la discrimination à l'encontre des entreprises américaines.

L'ambassade des États-Unis à Ottawa s'inquiète du fait que la loi sur le streaming en ligne proposée par le gouvernement fédéral pourrait être discriminatoire envers les entreprises américaines. Le projet de loi vise à mettre à jour la loi canadienne sur la radiodiffusion afin de refléter l'avènement des plateformes de diffusion en ligne et les oblige notamment à contribuer à la création de contenu canadien et à le rendre accessible aux utilisateurs au

Canada, sous peine de sanctions. Le projet de loi a été critiqué pour laisser trop de place au contrôle gouvernemental sur le contenu généré par les utilisateurs et les algorithmes des médias sociaux. Il a été adopté par la Chambre des communes en juin dernier et est en attente d'un vote final au Sénat.

Air Canada et WestJet accusées de pratiques anti-concurrentielles.

Le groupe d'affaires Greater Saskatoon Chamber of Commerce a demandé à la commission canadienne de la concurrence de se pencher sur les décisions d'Air Canada et de WestJet de mettre fin à leur service régional dans certaines parties du pays, des mesures qu'ils accusent d'être anti-concurrentielles. Les deux compagnies aériennes ont récemment annulé des vols entre Calgary et Regina/Saskatoon et entre Victoria et d'autres villes de la Colombie-Britannique. Le groupe d'affaires a demandé à la commission de déterminer si les compagnies aériennes ont, ce faisant, violé la loi en se mettant d'accord pour diviser le marché canadien des compagnies aériennes. Les compagnies aériennes ont de leur côté nié toute collusion.

La Canadian Real Estate Association (CREA) prévoit une autre année de baisse du marché de l'immobilier.

Le rythme annuel des mises en chantier au Canada a ralenti de 5 % en décembre par rapport à novembre et les prix des maisons ont baissé pour le 10^{ème} mois consécutif. CREA prévoit que la tendance à la baisse se poursuivra cette année, l'obtention d'un prêt hypothécaire par les primo-accédants devenant de plus en plus difficile.



Cependant, elle anticipe que le marché rebondira en 2024, avec une augmentation de 10 % des ventes et une hausse de 3,5 % des prix moyens.

Le gouvernement canadien investit 9,74 millions de dollars dans l'économie de l'hydrogène de l'Alberta.

Le gouvernement canadien, à travers l'agence de développement économique des Prairies, a annoncé un investissement de 9,74 millions de dollars dans l'économie de l'hydrogène de l'Alberta pour positionner la province en tant que leader dans ce secteur. L'investissement permettra d'améliorer l'accès aux carburants à base d'hydrogène, de soutenir l'essai de produits à base d'hydrogène, d'attirer des investissements dans l'industrie de l'hydrogène de l'Alberta et d'accroître le nombre de formations de qualité liées à la commercialisation des technologies de l'hydrogène.

Entreprises

Les transactions de la Banque de Montréal et de La Banque Toronto-Dominion font l'objet d'examen réglementaires prolongés.

La fusion entre Bank of Montreal (BMO) et Bank of the West, d'un montant de 16,3 milliards de dollars, a été approuvée par les régulateurs américains et va créer la 15^{ème} banque commerciale la plus importante aux États-Unis. La transaction a pris plus de temps que prévu pour BMO, avec une date de clôture repoussée de fin 2022 au premier trimestre 2023. La Banque Toronto-Dominion (TD) est également soumise à l'examen des régulateurs américains pour son rachat en cours de la société First Horizon Corp. dans le Tennessee, avec un calendrier lui aussi repoussé. Les régulateurs américains sont en effet devenus plus stricts envers les fusions bancaires depuis l'ordonnance exécutive de Joe Biden en 2021, qui accroît les exigences imposées à ces opérations.

La FinTech montréalaise Nuvei a annoncé l'acquisition de Paya Holdings, pour 1,3 milliard de dollars américains.

Nuvei fournit des solutions de paiement fondées sur la technologie aux commerçants et aux partenaires; Paya Holdings est de son côté un fournisseur américain de plateformes de paiement. L'acquisition de Paya vise à diversifier les activités de Nuvei et à entrer dans de nouveaux marchés tels que les biens et services B2B, les soins de santé, les organismes à but non lucratif, l'éducation ainsi que le gouvernement et les services publics. Cette acquisition s'inscrit dans le cadre de la stratégie de croissance externe de Nuvei, qui a déjà acquis Simplex, Mazooma et SafeCharge respectivement en 2021, 2021 et 2019.

Le gouvernement fédéral canadien approuve la construction d'une nouvelle mine de lithium au Québec par Galaxy Lithium (Canada) Inc.

Le lithium est un composant essentiel des batteries des voitures électriques et l'un des minéraux critiques prioritaires dans le cadre de la stratégie gouvernementale sur les minéraux critiques. La mine devrait être en production pendant 20 ans, créer 280 emplois pendant la construction et employer 167 personnes de façon continue. Galaxy Lithium devra respecter 271 conditions pendant l'exploitation de la mine, notamment des mesures de protection des poissons, des oiseaux, des zones humides et des caribous. La société devra également obtenir l'approbation de la province avant d'aller de l'avant avec ce projet.

LNG Canada : les défis pratiques de la transition vers l'électrification.

Le projet LNG Canada, mené par Shell en Colombie-Britannique pour créer un terminal d'exportation de gaz liquéfié, prévoit d'utiliser des turbines alimentées au gaz naturel pour sa deuxième phase, avant de passer progressivement à l'électricité renouvelable lorsque celle-ci sera disponible. Cette décision pourrait entraîner des émissions plus élevées, rendant plus difficile l'atteinte des objectifs



de réduction des émissions fixés par les gouvernements de la Colombie-Britannique et du Canada. LNG Canada est en discussion avec les gouvernements fédéral et provincial pour préciser le calendrier prévisionnel d'approvisionnement du projet par des énergies renouvelables, ce qui nécessitera l'installation de lignes dédiées.